Conseil d'Établissement n°1

18/11/2021

Procès-verbal

(Sous réserve d'approbation du prochain CE)

Présents :
DELBOSC Marie-Pierre (COCAC)
CASAÑAS Laurent (proviseur)
ASSEMAT Françoise (DAF)
BONICEL Laurent (directeur du primaire)
KEMEL Yazid (CPE – référent secondaire)

Représentants des personnels :
ROUXEL Yannick, représentant des personnels enseignants primaire
HANOT Sébastien, représentant des personnels enseignants secondaire
COSTI Eddy, représentant des personnels enseignants secondaire
CARRON Philippe, représentant des personnels administratifs et de services

Représentants des usagers :
CASSÁ María del Carmen, représentante des parents d'élèves
PERREZ HERRERA Lludmila, représentante des parents d'élèves
MALLEN CALAC Eliane, représentante des parents d'élèves
DE CASTRO Daniela (Tle), représentante des élèves

Membres invités (voix consultatives) :
DEMOUY Yves (conseiller des Français de l'étranger)
BOURRET Denis (Président du CAG)
FERNANDEZ Salomé (Vice-Présidente du CVL)

Personnes excusées :
DROULERS Nicolas, Représentant des Personnels Enseignants primaire
BERTRAND Angelina (1ère), Représentante des Elèves
CRINIERE Solène (Consule de France)
BREHM Nicolas (conseiller des Français de l'étranger)
JACOB Emmanuelle (conseillère des Français de l'étranger)
LAGARDE Juliette (Trésorière du CAG)

Nombre de votants : 13/15

L*e quorum étant atteint, M. le proviseur ouvre le conseil d'établissement (CE) à 18h15.*
Un secrétaire de séance est désigné : M. BONICEL

Seules 3 questions diverses posées par les représentants du personnel. Elles seront abordées dans le déroulé du conseil. M. le proviseur communiquera le support de présentation à toute la communauté en complément du procès-verbal.

1. Approbation de l´ordre du jour

- Voté à l'unanimité des membres présents.
- Le proviseur présente les résultats aux élections du conseil d'école et d'établissement. Une participation exceptionnelle qui favorise la légitimité des représentants auprès de la communauté. Pouvoir compter sur les mêmes représentants au CE cette année facilite la continuité du travail de concertation engagé.

2. Présentation des membres du Conseil d´Établissement 2021/2022

- Tour de table de présentation des participants à ce conseil d'établissement.
  Le proviseur indique que certains des membres sont membres de droit avec droit de vote tandis que d'autres ont voix consultative.

3. Installations des différentes commissions et instances pour l´année scolaire 2020/2021

- Les conseils et les commissions :
  - Conseil d'Ecole/Conseil d'Etablissement – proposition de temps de concertations intermédiaires et d'échanges propices à la réflexion collaborative avec les représentants pour travailler ensemble sur des sujets identifiés et faisant partie du projet d'établissement interdegrés 2020-2024.
  - Conseil second degré – conseil de discipline – Conseil pédagogique secondaire – CVL - CVC - CESC - CHSCT
  - Désignation des représentants des différences instances et commissions : parents, personnel, élèves.
  - Voir Annexes.

Autres comités de démocratie participative Eco-délégués ; parents délégués.
4 conseils d'établissements prévus au cours de l'année scolaire, le dernier étant destiné à la prévision et la programmation des séjours scolaires avec nuitée pour l'année 2022–2023.
Le proviseur propose que les participants prennent le temps de se coordonner afin de proposer les candidats aux différentes commissions en fin de semaine prochaine en lui communicant les noms des représentants.

4. Compte Rendu du Conseil d´école du 17.11.20

- Le directeur d'école fait un point pour le Conseil d'Ecole,
- Remerciement du proviseur à Mme MALLEN qui nous a mis en relation avec Mme La Maire pour une série d'évènements.

5. Point de rentrée scolaire en situation de COVID

Situation sanitaire

- Le proviseur expose la situation actuelle qui permet au LFSD de fonctionner en 100% présentiel :
  - Une très bonne gestion malgré un début d'année compliqué avec la gestion de nombreux cas contacts.
  - Les absences liées au Covid sont minoritaires.
  - Le protocole sanitaire est respecté sans aucun incident à signaler.
  - La campagne de vaccination permet à la très grande majorité de nos élèves de plus de 12 ans et des personnels d'être vaccinés.
  - Les non vaccinés sont soumis à l'obligation de présenter un test antigénique ou PCR hebdomadaire.
- Le proviseur remercie M. Carron, infirmier, grâce à qui ce suivi de proximité avec ces très bons résultats est possible.
- Le proviseur alerte sur la nouvelle vague touchant l'Europe et le retour des fêtes de Noël avec le risque d'augmentation des cas dans le pays et donc d'impact sur le fonctionnement de l'établissement.

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire a été actualisé en septembre avec le comité expert du LFSD. C'est la version 3.
Une CHSCT se réunira le 13 décembre pour faire le point sur le protocole et étudier les aménagements possibles.

Vote à l'unanimité du protocole sanitaire version 3.

- **Point sur le dioxyde de chlore**

Le proviseur informe qu'il est temps, après 1 an et demi de pratique, de faire un point avec les divers représentants sur le protocole pour voir comment le faire évoluer dans le futur. CHSCT le 13 décembre.
La société GlobalEx qui distribue le produit a déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché en France. Le produit respectant la norme AFNOR correspondante est reconnu comme biocide.
Le produit est autorisé aux US et en République Dominicaine.
Le proviseur informe que des échanges ont eu lieu avec l'Institut National de Recherche et de Sécurité français. Le dioxyde de Chlore n'est aujourd'hui autorisé que pour des usages industriels en France contrairement aux US ou en République Dominicaine. Les concentrations utilisées en France à usage industriel n'ont rien à voir avec celles utilisées dans d'autres pays pour des usages « biocides » en milieu scolaire avec contact sur des humains.

- M.ROUXEL demande des précisions sur la nécessité de présenter un test négatif au bout de 14 jours pour revenir. Mme CASSA demande si un personnel ou un élève peut revenir avant.
    - M. CARRON indique que Salud Publica impose 15 jours.
- M. HANNOT souligne que faire un test prématuré positif est couteux s'il est positif et qu'il faille donc le refaire quelques jours après.
- Mme MALLEN demande s'il est prévu un enseignement à distance au retour des vacances de Noël par sécurité, ce à quoi le proviseur répond par la négative et fait valoir la responsabilité des familles.
- M. ROUXEL demande confirmation que le CHSCT du 13 décembre 2021 débatte de la conformité sanitaire du dioxyde de chlore face à la durée d'exposition, l'âge des enfants, le produit en lui-même. Réponse positive du proviseur.
- M. HANNOT signale que certains élèves ne souhaitent pas que leur soit appliqué du dioxyde de chlore et que cela peut être une faille dans le protocole.
- M. CASANAS indique qu'il est possible pour l'élève d'utiliser son propre gel. Utilisation interdite à l'école maternelle, et sous la vigilance stricte de l'enseignant au cycle 2.

Sorties, voyages scolaires avec nuitées et activités extra scolaires (AES)

Les voyages scolaires et les activités extra scolaires ont été suspendus en 2020-2021.

Sorties :

Les sorties scolaires à la journée se poursuivent dans le respect du protocole sanitaire.

Voyages :

Le manque de visibilité sur le contexte sanitaire génère des complications dans la projection de l'organisation des voyages scolaires avec nuitée. Le principe de précaution s'impose.

- Le voyage « Baleines » des classes de 1ère à Samana a été annulé par mesure de précaution suite à l'impossibilité de pouvoir assurer un cadre sécure.
- Le voyage à New York en terminale a aussi été suspendu faute de pouvoir voyager avant fin janvier 2022.
- Le voyage au Pico Duarte pour les élèves de terminale est repoussé fin mars afin de ne pas l'annuler de facto.

Le proviseur propose la suspension de toute décision de voyage avec nuitées jusqu'aux vacances de février et jusqu'à ce que les conditions de voyage liées au risque sanitaire soient plus claires.

Adoption de cette proposition à l'unanimité.

Activités :

L'Association Sportive fonctionne depuis octobre. Cela a permis de tester avec succès notre fonctionnement interne.
Le proviseur propose une reprise progressive en 2022 des AES avec des intervenants de confiance et connus du LFSD.
Un groupe de travail avec les différents représentants proposera une organisation visant à remettre à plat le fonctionnement précédent avec un objectif qualitatif.

Adoption de cette proposition à l'unanimité.

Nouveaux professeurs et effectifs au LFSD

- Présentation des nouveaux enseignants.
- Effectifs : Le proviseur fait un état des effectifs. On a maintenu autant que possible le seuil de 24 élèves par classe mais forte poussée de demandes venant de Haïti. L'établissement va devoir accueillir des nouveaux élèves venant du LAD, francophones et dont les dossiers scolaires sont satisfaisants. L'établissement arrive à 98% de taux d'occupation et attendra 100% l'an prochain. Projection 2022-2023 :
    - Montée structurelle des 1ères en terminale : + 20
    - Classes de 3ème remplies ce qui compliquera la scolarisation d'élèves de 3ème de Las Terrenas en 2nde.

- Recouvrement :

Le proviseur fait état du travail qualitatif bienveillant mené par le service administratif et financier afin d'aider financièrement certaines familles et trouver des solutions sur mesure et adaptées à chaque situation.
Le pourcentage d'impayés a fortement chuté. Alors qu'il était de 33% en novembre 2020 il est passé à moins de 5,5% au 17 novembre 2021.
Le fond de solidarité interne a permis d'aider des familles. Les deux aides exceptionnelles de l'AEFE au LFSD ainsi que des bourses exceptionnelles aux familles françaises en difficulté ont aidé l'établissement à assumer financièrement la situation économique complexe en 2021.
La majorité des familles aidées ont souhaité rembourser le LFSD.
Le fond de solidarité est donc intact pour apporter de nouvelles aides si besoin en 2022.

Le proviseur indique que tous les indicateurs sont au vert et que la situation financière est saine.
Il alerte néanmoins sur le fait que l'inflation dans le pays devrait être de l'ordre de 10% et que cela risque d'impacter l'équilibre financier. C'est un point important à prendre en compte dans la construction du budget 2022.

Recrutement 2022-2023

Départs d'enseignants prévus : Mme Reynes, professeure des écoles primaire et M. OREFICE, professeur d'anglais secondaire.
Ce sont deux postes de résidents AEFE.

Enseignants susceptibles de quitter l'établissement : Mme BARRES, professeure des écoles et Mme ROUATI, professeure d'histoire-géographie en secondaire.
Ce sont deux postes en contrat local.

Projet immobilier

- Le LFSD est toujours en attente de l'exécution du contrato de permuta qui permettra au LFSD d'obtenir un titre de propriété corrigé au cadastre et qui fera de lui le propriétaire sans conditions du terrain actuel, ce qui n'était pas le cas auparavant. La procédure est en cours pour obtenir une exonération des frais de mutation DGII au titre d'ONG. Sans document officiel, aucune construction possible pour le moment.
- Projet immobilier de restructuration et d'extension 2017 :
  - Le diagnostic du proviseur présenté en novembre 2019 a pointé l'inadéquation du projet à la réalité contextuelle, structurelle et pédagogique de l'établissement.
  - Le contexte ayant évolué, le CAG a décidé de solliciter une nouvelle expertise d'un des 4 programmistes recommandés par l'AEFE.
  - Le précédent programmiste M. CHERON étant indisponible, M. CARSAULT a effectué une mission en octobre :
    - Confirmation de mettre en adéquation les besoins pédagogiques et de fonctionnement 2021 avec le projet initial.
    - Au regard des normes de construction scolaire aux normes AEFE :
      - Notre terrain de 10000 m2 permet de scolariser 2 classes par niveau du CP à la terminale.
      - Il faudrait 15000 m2 pour accueillir convenablement nos 2 classes par niveau de la PS à la terminale.
    - Contexte ayant évolué :
      - Le plan local d'urbanisme oblige l'établissement à construire un parking pour les personnels (40 places).
      - La montée structurelle des élèves est là. Il faut donc adapter l'existant aux espaces contraints sans surcharger.
    - Le bâtiment principal a été construit à la fin des années 40 : forte recommandation de ne pas construire de 3ème étage ni de faire du neuf sur du vieux si on peut faire autrement.
  - Les conclusions du programmiste sont :
    - Mettre fin au projet initial aujourd'hui inadapté à la réalité. Le cabinet d'architecte Taller C a été consulté.
    - Proposition de 2 scénarios présentés au CAG et à l'ambassadeur, scénarios pour lesquels il faudrait engager une étude de faisabilité.
      - Réadapter le projet initial sur l'existant.
      - Repenser complément le projet pour construire à neuf côté Malecón en deux phases. Une estimation rapide pointe un coût très important que le LFSD ne pourrait pas assumer.
  - Il est difficile de prévoir financièrement un projet de cette ampleur en étant à 100% de taux d'occupation sur un terrain en-deçà des normes AEFE, et sans possibilité d'augmenter le nombre d'élèves.

Mme CASSA intervient pour souligner la nécessité de prévoir une AG extraordinaire pour faire le point et présenter de façon claire et exhaustive tous les éléments actualisés afin de ne pas retomber dans les travers du 1er projet.
M. BOURRET confirme que le CAG a prévu qu'une AGE soit convoquée en 2022 pour faire le point en toute transparence.

Baccalauréat 2022

Les nouvelles modalités du baccalauréat (60% de la note finale sont des épreuves finales et 40% de la note finale est issue du contrôle continu de 1ère et de Tle – cycle terminal) imposent aux établissements scolaires d'élaborer un **projet d'évaluation** dans le second degré.

- L'objectif est de respecter le principe d'équité des élèves entre les différents établissements. Chaque projet est propre à chaque établissement et doit préciser un certain nombre de modalités et de principes.
- Les équipes ont déjà travaillé sur ce document. Le conseil pédagogique du 25 novembre finalise le cadre commun. Ce document sera communiqué à la communauté très prochainement.
- Un document à strict usage interne sera élaboré pour janvier 2022. Il est demandé en France aux équipes de prendre 2 journées de travail pour répondre à cette commande institutionnelle. **Le LFSD banalisera le vendredi 17 décembre** pour tous les élèves ce qui limitera le préjudice scolaire.
  Cette journée de travail permettra de travailler sur l'évaluation et sur le projet d'établissement interdegrés (PEI).

Le proviseur indique également que la moyenne générale a été supprimée du bulletin dans PRONOTE car source de stress pour les élèves. L'objectif est que les élèves ne travaillent pas pour la note mais pour chaque discipline.

Section internationale américaine (SIA) et Baccalauréat Français International (BFI)

Le projet d'ouverture d'une SIA a été repoussée par le conseil d'établissement du 15 juin 2020 eu égard aux contraintes fonctionnelles et économiques induites par ce projet.
La France propose une nouveauté, le **baccalauréat français international** en cycle terminal qui vient compléter un parcours en SIA. Le proviseur présente le BFI avec 3 parcours possibles : bilingue, trilingue ou quadrilingue.
Les membres du conseil d'établissement se montrent intéressés mais demandent à ce qu'un groupe de travail soit mis en place pour étudier la faisabilité fonctionnelle et économique au LFSD d'une mise en œuvre du BFI et/ou d'une SIA.

6. Carte des emplois Résidents – rentrée 2022

Conformément à la demande des derniers conseils d'établissement sur les quatre dernières années scolaires, le proviseur soumet au conseil d'établissement une nouvelle demande d'ouverture de poste résident en ESPAGNOL. C'est la seule discipline qui n'a pas de professeur titulaire de l'Education Nationale Française. Les représentants des personnels et des parents d'élèves rappellent leur très fort mécontentement au sujet de cette décision de fermeture il y a quatre ans :

- Ils rappellent que le poste n'a pu être pourvu il y a quatre ans et qu'il a été gelé suite à divers refus de détachement prononcés par les directions académiques en France.
- M. Hanot, représentant enseignant, rappelle également que M. Lesaulnier, chef de secteur AEFE, avait annoncé en octobre 2018 lors d'une mission AEFE au LFSD le transfert du poste de Mme Weiss, secrétaire du proviseur, vers un poste de résident enseignant espagnol et que cette annonce n'a pas été respectée.
- Les représentants au CE ne trouvent pas normal que l'établissement soit pénalisé par ces refus.

Il est signalé que l'apport d'un personnel formé au système éducatif français est indispensable même dans un pays hispanophone. Connaître une langue n'est pas suffisant pour maîtriser les contenus, les programmes et savoir appliquer les modalités d'évaluation du contrôle en cours de formation et notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du lycée et des nouvelles modalités didactiques des épreuves du baccalauréat en langue.
Il n'y a malheureusement pas de vivier dans cette discipline et force est de constater que les différents candidats recrutés localement n'ont pas les compétences d'un titulaire pour répondre aux attendus de ce poste en cycle terminal.

Le proviseur termine le conseil en précisant que le projet HEC MONTREAL est entré dans la 3ème phase. On saura en février s'il y a des candidats en nombre suffisant.

Un évènement autour de la ville durable aura lieu le vendredi 19 novembre dans le cadre de la semaine de France et de la semaine des lycées français du monde. Présence du sénateur Cadic, de Mme Mejia, alcaldesa de Saint-Domingue, de M. l'ambassadeur et de différents experts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance
Laurent Bonicel

Le Proviseur
Laurent Casañas

Annexe 1

Liste des membres du Conseil d'Ecole
Année scolaire 2021/2022

Lycée Français de Saint Domingue
CONSEIL D´ÉCOLE 2021-2022

		TITULAIRES			SUPPLÉANTS	
LISTE 1	1	Mme PEREZ Lludmila (CM1)		1	Mme GONZALEZ Maité (CE1/CM2/3ème)	LISTE 1
	2	Mme MALLEN Eliane (CP/CM1)		2	M. FIGUEROA Francisco (GS/CE2)	
	3	Mme ROMERO Michelle (GS/CE1)		3	Mme PRIETO Carmen (CM2/5ème)	
	4	M. ROLDAN Alfredo (CE2)		4	Mme REGUERO Sophie (CE2/CM1/6ème)	
	5	Mme TRONCOSO Laura (CE1)				
	6	Mme TRONCOSO Dorisbel (MS/CE1)				
	7	Mme CONDREA Carmen (PS)				
	8	Mme CAMACHO Lidia (GS/CE1/CM2)				
	9	Mme LEDESMA Orquidea (CP)				
	10	Mme RAMIREZ Elisa (MS)				
	11	M. GRATEREAUX Francisco (CP/CE2)				
	12	Mme SUAREZ Erika (CE2/CM2)				

		TITULAIRES			SUPPLÉANTS	
LISTE 2	13	Mme OVIEDO Sheila (MS)		1	Mme JUAN Audrey (MS)	LISTE 2
	14	M. RAMIREZ Smeldy (MS)		2	Mme BLANCHONG Heloise (MS)	
				3	Mme PÉREZ Francelyn (MS)	
				4	M. SÁNCHEZ Antonio (MS)	
				5	Mme BELHASSEN Aviva (PS/GS)	

		TITULAIRES			SUPPLÉANTS	
LISTE 3	15	Mme FERNÁNDEZ Emma (PS)		1	M. ALPHA Jean-Michel (PS)	LISTE 3
				2	M. DISTINTO Roberto (PS/PS)	
				3	Mme SORIANO Sarah (PS/PS)	

Annexe 2

Liste des membres du Conseil du second degré
Année scolaire 2021/2022

	CONSEIL DU SECOND DEGRE 2021-2022
NOMS	**FONCTION**
CASANAS LAURENT	**PROVISEUR**
KEMEL YAZID	**CPE**
ASSEMAT FRANCOISE	**DAF**
HANOT SEBASTIEN	**PROFESSEUR**
COSTI EDDY	**PROFESSEUR**
CASSA MARIE CARMEN	**PARENT D'ELEVE**
VICTORIA INGRID	**PARENT D'ELEVE**
DE CASTRO DANIELA	**REPRESENTANTE DES ELEVES**

Annexe 3

Liste des membres du Conseil de discipline
Année scolaire 2021/2022

	CONSEIL DE DISCIPLINE 2021-2022
NOMS	**FONCTION**
CASANAS LAURENT	**PROVISEUR**
KEMEL YAZID	**CPE**
ASSEMAT FRANCOISE	**DAF**
HANOT SEBASTIEN	**PROFESSEUR**
RAPILLY PAULINE	**PROFESSEURE**
MALLEN ELIANE	**PARENT D'ELEVE**
CASSA MARIE CARMEN	**PARENT D'ELEVE**
VICTORIA INGRID	**PARENT D'ELEVE**
DE CASTRO DANIELA	**REPRESENTANTE DES ELEVES**
BERTRAND ANGELINA	**REPRESENTANTE DES ELEVES**

Annexe 4

Liste des membres du Conseil de Vie Lycéenne (CVL)
Année scolaire 2021/2022

Conseil de la vie lycéenne- 2021 2023	
Marcos Martinez TB	Isabella Alvarez 1A
Priscilla Carias TA	Enzo Cartier 1A
Maria Jose Amiama TB	Emmanuel Jean François 1B
Daniela de Castro TB	Nolwenn Ferreira 1B
Salome Fernandez de la Hoz 1B	Lea Charlemagne 1B
Aurelien Rossetti 1A	Ernesto Garcia 1A
Simon Perla 1B	Isabella Chanel 1B
Lory Large Castro 1B	Ines Gonzalez 1B
Angelina Bertrand 1A	Lorca Bachelier Perez 1B
Maela Hanot Renvoize 1B	Antoine Arnoux 1B

LES ADULTES	
M. CASANAS	M.KEMEL
Mme ROCHETTE	Mme ROSSETTI
Mme ORTIZ	Mme ASSEMAT
Mme ROBERT ELISABETH (parent d'élève)	Mme BAEZ CORRAL VIRGINIA (parent d'élève)

Annexe 5

Liste des membres du Conseil de Vie Collégienne (CVC)
Année scolaire 2021/2022

LISTE DES DELEGUES DU CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

CLASSE	LES DELEGUES
6ème A	MACHECLER MEHDI - DALBIN AMELIE
6ème B	UNVOAS AXEL - ROSSETTI LUCIE
5ème A	ARACENA ALVARO - ROJAS CESAR
5ème B	COCO CRUZ SEBASTIAN - JIMENEZ LUCAS
4ème A	PARRA JUAN MARTIN - SALAS SELMA
4ème B	NOCERA VITO-VIRASSAMY NOAH
3ème A	NIETO LEONARDO - HUGEUX GENESIS
3ème B	CARTIER ZOE- DEMOUY ETIENNE
Adultes	M CASANAS - M. KEMEL- Mme RENVOIZE-M.ORTOLE - Mme GARCIA Mme DEMOUY (Parent)- Mme Maite Gonzalez (parent)

Annexe 6

Liste des membres du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Année scolaire 2021/2022

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE 2021-2022	
TITULAIRE	CLASSE
CRUZ EMA	2B
HERBRETEAU RAPHAEL	3A
SIMON PERLA	1A
GENESIS HUGEUX	3A
UNVOAS ALISS	3A
DIAZ PABLO	2B
CARPIN ANDREW	3A
ADULTES : M CASANAS - M. KEMEL - Mme KOURIE-M.CARRON- Mme VOLCANES - Mme ROSSETTI - Mme RENVOIZE Parents d'élèves : Mme ROMERO LICAIRAC Michelle - M DORISBELTroncoso	

Annexe 7

Liste des membres de la Commission Hygiène, sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Année scolaire 2021/2022

COMMISSION D'HYGIENE SECURITE -CONDITION DE VIE AU TRAVAIL - CHSCT -2021-2022	
NOMS	**FONCTION**
CASANAS LAURENT	PROVISEUR
BONICEL LAURENT	DIRECTEUR DU PRIMAIRE
KEMEL YAZID	CPE
ASSEMAT FRANCOISE	DAF
PEYGNEY REYNOLD	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
CARRON PHILIPPE	INFIRMIER
COSTI EDDY	PROFESSEUR
SERAISSOL MURIELLE	PROFESSEURE
CASSA MARIE CARMEN	PARENT D'ELEVE
VICTORIA INGRID	PARENT D'ELEVE
SALOME FERNANDEZ DE LA HOZ	VICE PRESIDENTE DU CVL
BERTRAND ANGELINA	REPRESENTANTE DES ELEVES